

Concours d'écriture

Règlement :

- La Compagnie Attrape-Lune et la Médiathèque de Tullins organisent un concours d'écriture.
- Le thème de ce concours est « **Le bonheur** » (pour les enfants) et plus précisément « **Le bonheur à tout prix ?** » pour les adolescents et adultes.
- Ce concours s'adresse aux personnes de plus de 8 ans, habitant le canton de Tullins ou dans département de l'Isère. L
- La proclamation des résultats aura lieu le 30 juin 2012. L'auteur du texte devra être présent ou représenté.
- Chaque auteur présentera un seul texte court original et inédit. L'auteur, par sa participation au concours, s'engage à garantir l'originalité de l'œuvre présentée.
- Le texte pourra être en prose ou en vers, de forme libre (poésie, nouvelle, dialogue, essai,...).
- Le texte devra faire une longueur maximum de 4 000 caractères, soit environ 2 pages 21x29,7, en arial 12. Les textes manuscrits parfaitement lisibles seront tolérés.
- Le texte devra comporter un titre et ne pas être signé.
- Un document annexe devra comporter le titre du texte, le nom, la date de naissance, l'adresse et le numéro de téléphone de l'auteur.

Les textes devront être remis à partir du 15 Février et au plus tard le 19 Mai 2012 à la médiathèque :

Médiathèque municipale Stendhal

La pléiade, Clos des chartreux 38210 TULLINS

Ou par mail, mediatheque@ville-tullins.fr

Le jury, composé de représentants de la ville de Tullins, de professionnels du livre et de la culture, de personnalités diverses se réunira fin mai. Les prix seront proclamés le 30 juin lors de la présentation du travail des Ateliers Théâtre de Tullins.

Six catégories verront le meilleur texte primé. Ces six catégories sont :

- Texte enfants (8-12 ans) en prose.
- Texte enfants (8-12 ans) en vers.
- Texte adolescents (13-15 ans) en prose.
- Texte adolescents (13-15 ans) en vers.
- Texte adultes (16 ans et +) en prose.
- Texte adultes (16 ans et +) en vers.

Les textes primés (au minimum) seront lus ou interprétés par des comédiens professionnels les 30 juin et 1^{er} juillet lors des représentations des travaux des ateliers théâtre de Tullins.

Les organisateurs du concours se réservent le droit de diffuser, éditer et utiliser les textes. Les participants autorisent la citation de leur nom et la reproduction de leur texte.

